Corrigé – Brevet 2022 – histoire-géographie-EMC – Nouvelle-Calédonie

Analyser et comprendre des documents en géographie : les espaces de faible densité et leurs atouts, Maîtriser différents langages pour raisonner et se repérer : démocraties fragilisées et expériences totalitaires dans l'Europe de l'entre-deux-guerres, Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique : réagir face au harcèlement

Corrigé détaillé rédigé par Ben, professeur particulier – benprofparticulier.fr

Exercice 1 – Analyser et comprendre des documents en géographie : les espaces de faible densité et leurs atouts *(20 pts)*

1. Farino se situe dans la **Province Sud** de la Nouvelle-Calédonie, à l'intérieur de la Grande Terre : la commune est située dans la chaîne centrale, c'est-à-dire dans la montagne (« Perchée dans la chaîne centrale, Farino offre un panorama exceptionnel »), à « 1 heure 45 minutes de route de Nouméa ». Depuis la mairie, on voit à la fois les vallées et le lagon.

2. Farino est un espace de faible densité. Sa densité de population n'est que de « 15 hab/km2 », très inférieure à celle de la France (plus de 100 hab/km²) et sans comparaison avec une agglomération comme Nouméa. C'est « la plus petite commune de la Nouvelle-Calédonie ». Elle est éloignée de la capitale (1 h 45 de route) et isolée dans le relief de la chaîne centrale. Le paysage est surtout naturel (vallées verdoyantes, forêt du parc) et les équipements d'accueil sont modestes : de « petites structures écotouristiques ».

3. Le parc des Grandes Fougères a été créé pour **protéger la biodiversité**. Le document le présente comme une « réserve de biodiversité et de protection des espèces endémiques », c'est-à-dire d'espèces qui n'existent que sur ce territoire : « 70 % » des espèces du parc sont endémiques. Il abrite par exemple « le pigeon vert et le cagou, emblème de la Nouvelle-Calédonie ». Ces espèces rares sont fragiles : le parc permet de préserver leur milieu de vie tout en le faisant découvrir.

4. Les atouts de Farino sont nombreux :

- **des paysages exceptionnels** : « un panorama exceptionnel » entre « des vallées verdoyantes et le lagon classé au patrimoine mondial de l'UNESCO » ;
- **une nature riche et protégée** : la commune est « la porte d'entrée du parc des Grandes Fougères », une nature « d'une richesse incroyable » ;
- **des animations et une vie culturelle** : un « marché de producteurs locaux venant des plaines ou des tribus kanak », la « fête du ver de bancoule » qui « réunit des milliers de visiteurs », la « fête du jardin », « Farinoland » pour les enfants ;
- **une offre d'écotourisme et de loisirs** : « tables d'hôtes », « refuges », « campings nature », « une multitude de chemins de randonnées et de VTT » ;
- **un patrimoine humain** : Farino illustre le « métissage » de la Nouvelle-Calédonie ;
- **une relative accessibilité** depuis Nouméa (1 h 45 de route), qui permet d'attirer les Calédoniens le temps d'une journée ou d'un week-end.

5. La photographie montre deux **VTT** (vélos tout-terrain) posés devant le panneau d'entrée du « Parc des Grandes Fougères », au bord d'un chemin de terre qui s'enfonce dans la végétation (fougères arborescentes, palmiers). L'activité proposée aux visiteurs est donc la **randonnée à VTT** dans le parc (le document 1 évoque aussi les chemins de randonnée).

6. Les atouts et les activités de Farino contribuent à son développement, surtout grâce au **tourisme vert** (écotourisme).

D'abord, ils rendent la commune **attractive** : ses paysages, le parc des Grandes Fougères et ses fêtes attirent de nombreux visiteurs. La fête du ver de bancoule « réunit des milliers de visiteurs », soit bien plus que la population de la commune, et le document 1 affirme que Farino est « une commune adorée des Calédoniens ». Le document 2 montre que le parc est aménagé pour les accueillir (panneau d'entrée, chemins pour les VTT).

Ensuite, ces visiteurs apportent des **revenus et des emplois** : ils dorment et mangent dans les « tables d'hôtes », les « refuges » et les « campings nature », ils achètent au marché les produits des agriculteurs des plaines et des tribus kanak, ils pratiquent la randonnée et le VTT. L'économie locale en profite, ce qui peut aider à maintenir la population sur place.

Enfin, ce développement est **durable** : il repose sur la protection de la nature (espèces endémiques du parc) et sur la mise en valeur de la culture locale et du métissage, au lieu de les détruire. Farino montre ainsi qu'un espace de faible densité n'est pas forcément un espace en déclin : il peut transformer son isolement et sa nature préservée en atouts.

Exercice 2 – Maîtriser différents langages pour raisonner et se repérer : démocraties fragilisées et expériences totalitaires dans l'Europe de l'entre-deux-guerres *(20 pts)*

1. Développement construit.

Plan possible (exemple choisi : l'Allemagne nazie) : 1) un pouvoir concentré entre les mains d'un chef et d'un parti unique ; 2) une société encadrée par la propagande ; 3) un régime qui repose sur la terreur et l'exclusion.

> Dans l'Europe de l'entre-deux-guerres, plusieurs démocraties, fragilisées par la crise économique des années 1930, laissent la place à des régimes totalitaires. En Allemagne, Adolf Hitler, chef du parti nazi (NSDAP), est nommé chancelier le 30 janvier 1933. En quelques mois, il met en place un régime totalitaire, c'est-à-dire un régime qui veut contrôler tous les aspects de la vie des individus. Comment fonctionne le régime nazi ?
>
> Tout d'abord, le pouvoir est concentré entre les mains d'un seul homme et d'un parti unique. Après l'incendie du Reichstag, le 27 février 1933, les libertés fondamentales sont suspendues et, en mars 1933, Hitler obtient les pleins pouvoirs. Les syndicats sont dissous et, en juillet 1933, le parti nazi devient le parti unique. À la mort du président Hindenburg, en août 1934, Hitler cumule tous les pouvoirs : il devient le Führer (le guide), objet d'un véritable culte de la personnalité.
>
> Ensuite, le régime encadre toute la société pour créer un « homme nouveau » conforme à son idéologie. Le ministre de la Propagande, Joseph Goebbels, contrôle la presse, la radio et le cinéma, et les livres jugés contraires aux idées nazies sont brûlés lors d'autodafés en mai 1933. Les jeunes sont embrigadés dans les Jeunesses hitlériennes, les travailleurs dans le Front du travail, et d'immenses rassemblements, comme ceux de Nuremberg, célèbrent la puissance du Reich.
>
> Enfin, le régime repose sur la terreur et l'exclusion. La Gestapo, police politique, et les SS traquent les opposants, enfermés dès 1933 dans des camps de concentration comme Dachau. Guidé par une idéologie raciste et antisémite, le régime persécute les Juifs : les lois de Nuremberg (1935) leur retirent la citoyenneté allemande, puis la nuit de Cristal (9-10 novembre 1938) déchaîne contre eux une violence organisée.
>
> Ainsi, le régime nazi présente tous les traits d'un totalitarisme : un chef tout-puissant, un parti unique, une propagande omniprésente et une terreur de masse. Cette dictature entraîne l'Europe dans la Seconde Guerre mondiale en 1939.

> 💡 **Astuce.** Tu peux aussi prendre l'exemple de l'URSS de Staline : culte du chef, parti communiste unique, propagande, collectivisation forcée des terres et plans quinquennaux, terreur de masse (Grandes Purges de 1936-1938, camps du Goulag). Choisis un seul exemple et développe-le avec des dates précises : c'est ce que demande « un exemple vu en classe ».

2. Tableau de l'annexe.

Nom du personnage	Évènement	Année de l'évènement
Adolf Hitler	Arrivée au pouvoir (nommé chancelier le 30 janvier)	**1933**
Léon Blum	**Victoire du Front populaire et arrivée au pouvoir de Léon Blum comme chef du gouvernement** (accords de Matignon, congés payés)	**1936**
Lénine	**Révolution d'octobre : prise du pouvoir par les bolcheviks en Russie**	**1917**

> ⚠ **Piège.** Le premier personnage n'est pas nommé : il faut reconnaître Adolf Hitler sur la photographie et écrire son nom sous le portrait. Pour Lénine, la création de l'URSS (1922) est aussi acceptable, à condition que l'année corresponde à l'évènement choisi.

Exercice 3 – Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique : réagir face au harcèlement *(10 pts)*

1. Cette affiche de la Police nationale dénonce le **cyberharcèlement**, c'est-à-dire le harcèlement par des messages insultants, menaçants et répétés envoyés sur internet et les réseaux sociaux. Elle en montre la violence et les conséquences dramatiques (souffrance, isolement, jusqu'au suicide), et elle appelle les victimes et les témoins à en parler, comme le dit son slogan « #BRISELESILENCE ».

2. L'affiche, en noir et blanc, montre en gros plan le visage d'une jeune fille au regard baissé, triste et abattu, une larme sur la joue. À droite, une longue chaîne de mots écrits en noir, de tailles et de sens différents, descend et s'enroule autour de son cou : ce sont des insultes et des menaces reçues en ligne (« CRÈVE », « MEURS », « POURRITURE », « LA MORT », des injures en partie masquées par des symboles, la menace que sa photo va « faire le tour » du collège…), mêlées aux logos des réseaux sociaux. Ces mots semblent l'enserrer comme une corde : la mise en scène suggère qu'ils l'étouffent et peuvent la pousser au suicide. À gauche, sur fond gris, le slogan « CYBER HARCÈLEMENT #BRISELESILENCE » est écrit en grandes lettres, et le mot « LE » est plus pâle, comme s'il était en train de s'effacer. Le logo de la Police nationale, en bas, montre que l'État s'engage contre ce délit.

3. D'après le document 2, les harceleurs dont les actes ont provoqué le suicide ou une tentative de suicide de la victime risquent :

- **une amende** : jusqu'à 7 500 euros (environ 900 000 FCFP) si l'auteur a de 13 à 17 ans, jusqu'à 45 000 ou 75 000 euros s'il est majeur ;
- **une peine de prison** : jusqu'à deux ans et demi pour un auteur mineur, et jusqu'à 5 ans pour un auteur majeur lorsque la victime a moins de 15 ans.

Les peines sont plus lourdes quand l'auteur est majeur, surtout si la victime a moins de 15 ans.

4. Propos possibles à la récréation.

> « Salut, est-ce que je peux te parler deux minutes ? J'ai vu les messages qu'on publie sur toi sur les réseaux sociaux. Je voulais te dire que je suis là et que tu n'es pas seul(e). Ce qu'ils écrivent est faux et ce n'est pas de ta faute : personne ne mérite d'être traité comme ça.
>
> Ce que tu subis, c'est du cyberharcèlement, et c'est interdit par la loi : les auteurs peuvent avoir une amende et même une peine de prison. Tu as le droit d'être protégé(e), et la meilleure façon d'y arriver, c'est de ne pas garder ça pour toi. Il faut briser le silence.

> Voilà ce qu'on peut faire ensemble. D'abord, ne réponds pas aux messages, mais garde des preuves : on fait des captures d'écran avec la date et le nom des comptes. Ensuite, on bloque ces comptes et on signale les publications au réseau social. Surtout, on va en parler à un adulte de confiance : tes parents, le professeur principal, le CPE ou l'infirmière scolaire. Si tu veux, je t'accompagne à la vie scolaire tout à l'heure et je peux dire ce que j'ai vu, puisque je suis témoin. Il existe aussi des numéros d'écoute gratuits et anonymes pour les victimes de harcèlement, et tes parents peuvent porter plainte au commissariat ou à la gendarmerie.
>
> Tu n'as pas à avoir honte, ce sont eux qui sont en tort. Je reste avec toi, on va faire en sorte que ça s'arrête. »

Ces propos montrent l'engagement d'un élève témoin : il fait preuve de **solidarité** et de **fraternité**, défend la **dignité** et la sécurité de la victime, et s'appuie sur la **loi** et les adultes de l'établissement pour faire cesser le harcèlement.

Conseils pour le jour J

Sur deux heures, garde environ 45 minutes pour l'analyse de documents, 50 minutes pour l'histoire (dont au moins 35 pour le développement construit) et 20 minutes pour l'EMC. En géographie, chaque réponse doit citer le document entre guillemets : pour la question 6, la plus payante (6 points), mobilise les deux documents et utilise le vocabulaire du cours (espace de faible densité, attractivité, tourisme vert, développement durable).

Dans le développement construit, les points viennent des dates et des exemples précis : 30 janvier 1933, parti unique, Führer, Goebbels, Jeunesses hitlériennes, Gestapo, camps de concentration, lois de Nuremberg. Ne raconte pas toute la Seconde Guerre mondiale : le sujet porte sur le fonctionnement du régime.

N'oublie pas de rendre l'annexe avec ta copie. En EMC, la question 4 demande des propos adressés à l'élève : écris-les vraiment comme un discours (guillemets, « tu »), avec du réconfort, la loi et des solutions concrètes (preuves, signalement, adulte de confiance).

Ce document est la propriété intellectuelle de Ben, professeur particulier (benprofparticulier.fr), protégée par le Code de la propriété intellectuelle (art. L. 111-1 et L. 122-4). Il est mis à disposition pour un usage personnel de révision. Toute reproduction, diffusion, mise en ligne ou revente, totale ou partielle, sans autorisation écrite est interdite et constitue une contrefaçon (art. L. 335-2).